



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 13 MAI 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation selon l'art. 111 LATC à M. Geldner, Ch. des Vignettes 3, parcelle 387, pour l'agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre

La municipalité